

Arrêté

Générale

colonial

# Arrêté n° 1317 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi.

n° 1317

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

4 août 1965

Numéro JO

n° 2 du 12/08/1965

Date du numéro

12 août 1965

## VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884,

## TEXTE INTÉGRAL

### Art. 1er

- Est promulgué dans le Territoire de la Côte Française des Somalis le décret n° 65-628 du 28 juillet 1965 fixant pour les départements et les territoires d'outre-mer les modalités d'application ou d'adaptation de certaines dispositions du décret n° 64-231 du 14 mars 1964 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel (J.O.R.F. du 31 juillet 1965. p. 1965).

### Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**Pour le Chef de Territoire et par délégation :L'Administrateur en chef chargé de l'expédition des affaires courantes du Secrétariat général, Henri BEAUX.**